

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....11 Décembre 2012

Présents : Marc MADEDDU, B. MARIATTE, A. MASSON, MP RICHARD, JM GAUSSURON, D. WEBER, CLAUDON, F. LAMBERT, P. GALLION, JM PIERRET.

Absents : ML LAUSMANN, F. LAMBERT, A. HERRY

Absents excusés : MH CUNIN procuration à F. MICHALOVITCH

Secrétaire : David WEBER

1) Budget Général : Décision modificative n°3 :

Vu les besoins de financement et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal vote les crédits ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 204171 – Subventions d'équipement versées aux établissements publics locaux		3 660,00 €
D 2042 – Subvention d'équipement aux personnes de droit privé		1 140,00 €
D 2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions	4 800,00 €	
D 204412-041 – Subvention d'équipement bâtiments et installations		3 882,00 €
R 21578-041 – Installation matériels et outillage de voirie		3 882,00 €
D 73923 - FNGIR		626,00 €
D 022 – Dépenses imprévues	626,00 €	

2) Fixation des tarifs relatifs au jardin du souvenir:

La loi rend obligatoire l'identification des défunts dispersés dans le jardin du souvenir. Monsieur le Maire propose donc de fixer le tarif des plaques à apposer sur la colonne du jardin du souvenir. Considérant le prix de ses plaques et les coûts annexes, le Conseil Municipal fixe le tarif des plaques à 50€ l'unité et ce à compter du premier décembre 2012. La gravure des plaques reste à la charge des demandeurs.

3) Taxes et produits irrécouvrables :

Le Conseil Municipal admet en non valeur les états présentés par Monsieur le Percepteur à savoir :

- Budget Général : une somme de 27.48€.
- Budget Eau : une somme de 123.58€.

4) SMIC : Adhésion de communes:

Le Conseil Municipal accepte la demande d'adhésion au SMIC des communes et Communauté de Communes de :

- Pargny Sous Mureau
- Lemmecourt
- La Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges et de la source de la Moselle
- La Communauté de Communes des Lacs et des Hauts Rupt

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....11 Décembre 2012

5) SMDEV : Adhésion de communes :

Le Conseil Municipal accepte la demande d'adhésion au SMDEV des :

- 4 Communes du SIE de la Bourgonce
- 24 Communes du SIE de la Région de Rambervillers
- 25 Communes du SIE de la Vallée du Durbon.

Et ce en vue de la prochaine dissolution de ces syndicats intercommunaux d'électrification.

6) Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un animateur club ado:

Depuis le 21 mars 2011 Dclick anim met à disposition un animateur pour l'accueil adolescents de la Commune conformément à la convention signée le 17 mars 2011.

Cette convention prenant fin le 21 décembre 2012 et compte tenu que Dclick anim nous a donné entière satisfaction, le Conseil Municipal accepte de renouveler cette convention du 1^{er} janvier au 31 Juillet 2013.

7) Attribution et signature du marché relatif à l'aménagement de la Rue de la Gare:

La commune a lancé une consultation pour les travaux Rue de la Gare. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 29 Novembre 2012 pour l'ouverture de l'ensemble des plis et selon les critères retenus par la commission, les entreprises retenues sont les suivantes :

-Lot n°1 : VRD- Entreprise SCREG Est à Anould pour 114625,00 € HT

-Lot n°2 : Pose de l'éclairage-Entreprise Daniel GERARD à St Jean D'Ormont pour 13100,00 € HT

8) Attribution et signature du marché assurances dommages ouvrages des garages communaux :

La commune a lancé une consultation pour l'assurance Dommages Ouvrage concernant l'agrandissement du Centre de secours et la création de garages communaux. La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 8 Novembre 2012 pour l'ouverture des 3 plis et le 19 novembre pour l'analyse de ces derniers. Selon les critères retenus par la commission, l'entreprise retenue est la suivante :

- La CIADE à Colmar pour un montant de 5169,72€.

9) Questions diverses et de dernière minute :

Monsieur la Maire a présenté le projet d'étude sur l'eau potable qui pourrait être réalisé prochainement sur la Commune de Saint-Léonard.

Vu par nous, Maire de la Commune de **SAINT-LÉONARD**
Pour être affiché le 15 Juillet 2011 à la porte de la Mairie,.....
Conformément aux prescriptions de l'Article 56 de loi du 5 Août 1884.

A.....SAINT LEONARD....., le 12 Décembre 2012

Le Maire,
Marc MADEDDU